

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

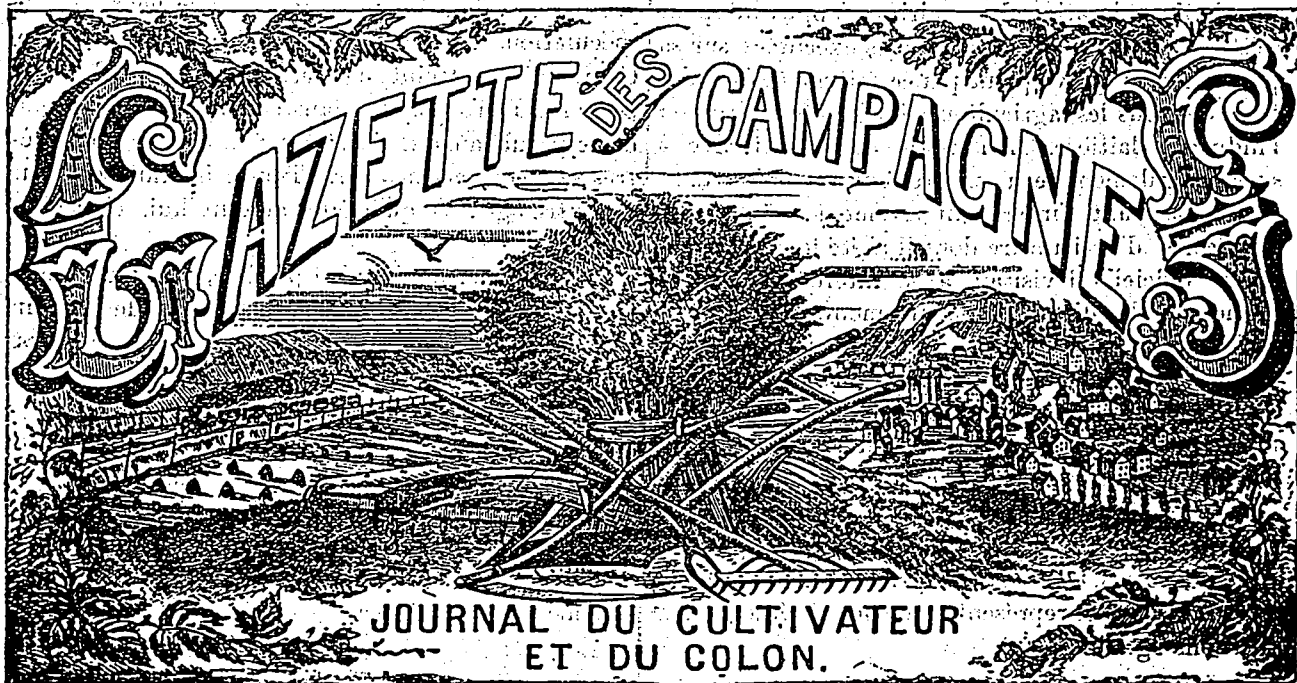
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

Un an, \$1 Rédacteur : **FIRMIN H. PROULX** — Gérant : **HECTOR A. PROULX** Un an, \$1

SOMMAIRE :

Revue de la semaine : Mérite agricole accordé à M. Ant. Casavant. — Le grand ennemi. — Le développement du Canada. — L'épée de Christophe Colomb à l'exposition de Chicago. — Personnel du Collège de Sainte Anne pour l'année 1892-93.

Causerie agricole : Des prairies artificielles.

Sujets divers : Moyen d'avoir de beaux plants de fraisiers. — Cailloux aux pieds des arbres et arbustes fruitiers.

Choses et autres : L'exposition provinciale à Montréal. — Le sel donné aux vaches — Moyen d'obtenir de grosses fraises. La durée des trèfles dans les prairies. — Seconde pousse du trèfle. — Action du sel sur le foin et la paille.

Recettes : Moyen de prolonger l'existence de plusieurs plantes annuelles. — Conserve des tomates.

REVUE DE LA SEMAINE

Mérite agricole accordé à M. Ant. Casavant. — M. Antoine Casavant, ancien député du comté de Bagot à l'Assemblée législative de Québec, membre du Conseil d'agriculture, et décédé il y a quelques jours à St-Dominique de Bagot, était l'un des

lauréats au dernier concours du "mérite agricole." La médaille qui lui a été décernée à la distribution solennelle des récompenses, en séance de la Chambre, a été reçue par sa famille, le lendemain de sa mort.

Outre l'exemple de bonne culture que M. Casavant donnait dans sa paroisse et que l'on s'efforçait de mettre en pratique dans les paroisses environnantes du comté de Bagot, ce cultivateur modèle se faisait un devoir de donner des conférences dans les cercles agricoles de ce comté, à la Société d'industrie laitière et de collaborer en même temps aux journaux d'agriculture, pour faire connaître aux cultivateurs en général le fruit de ses nombreuses expériences pratiques en agriculture. Chaque fois qu'il s'agissait d'introduire une industrie agricole queiconque dans la province de Québec, il y apportait toujours sa grande part de contribution pour en assurer le succès, et tout particulièrement à l'égard de l'industrie laitière, notamment la fabrication du fromage qui a originé dans le comté de Bagot, grâce à l'esprit d'entreprise d'un M. Désautels qui y a établi une première fromagerie; M. Casavant, disons-nous, a cherché à rendre l'industrie laitière plus rémunératrice possible au point de

vue de l'amélioration des prairies, s'appuyant pour cela sur des expériences pratiques exécutées sur sa propre ferme, provoquant par ce fait même l'émulation de tous les agriculteurs intéressés à favoriser l'industrie laitière. L'industrie de la betterave à sucre a également reçu son précieux concours.

M. Casavant s'intéressait vivement au succès de nos écoles d'agriculture dont il a été longtemps visiteur officiel. Il visitait avec intérêt et le plus grand soin les différents départements des fermes; ses observations étaient généralement faites au point de vue économique, les appuyant toujours par des exemples pratiques. Le mode d'examen qu'il faisait subir aux élèves, dénotait de sa part de grandes connaissances agricoles, tant au point de vue de l'agriculture théorique que pratique. L'agriculture perd en M. Casavant un de ses plus habiles praticiens, et la classe agricole un de ses meilleurs aviseurs et représentant de nos différentes institutions agricoles.

Le grand ennemi. — Les ennemis ne manquent pas à l'homme des champs. Outre les épreuves qui affligent la généralité des membres de l'humanité souffrante, il a contre lui l'intempérie des saisons, la baisse des prix causée par la concurrence, la mouche à patate et autres insectes nuisibles; mais sa principale pierre d'achoppement se trouve dans l'abus du crédit: *Les dettes voilà l'ennemi par excellence.*

Notre confrère du *Canadien* publie un relevé des familles qui ont quitté certaines paroisses du bas-St-Laurent et il constate que la plupart de leurs fermes sont grevées d'hypothèques pour des montants considérables. C'est un peu la même chose partout.

Le fait est que neuf fois sur dix, le cultivateur qui souscrit une obligation signe en même temps sa décadence et se place par là même sur le chemin de l'exil; car malheureusement les dettes sont, dans le plus grand nombre de cas, contractées pour autres choses que des améliorations utiles. C'est là le mal.

Règle générale, le cultivateur a recours au crédit d'une manière trop inconsidérée et sans assez calculer les conséquences de son acte.

Nous en connaissons plus d'un qui est tombé victime de son ambition mal calculée et qui s'est plongé dans des embarras sans issue, pour avoir voulu aller trop vite.

Il règne de par le monde, et notre pays est loin d'en être exempt, une maladie universelle, une fièvre qui semble ôter à ceux qu'elle atteint, toute idée de

prudence et de raisonnement: c'est la fièvre de la spéculation, c'est le désir de faire fortune rapide. Celui qui est atteint de cette maladie perd toute patience. Il n'a plus foi dans l'épargne, dans un modeste pécule amassé petit à petit, comme nos ancêtres savaient en amasser. Tout cela était bon pour un autre âge; ce qu'il faut aujourd'hui, c'est aller vite.

Se contenter de ce qu'on possède, c'est trop limité et trop peu progressif: il faut disposer de l'avenir, il faut convertir en argent une partie de ce qu'on espère réaliser. Et l'emprunt se fait. Et les déceptions viennent. Et les terres s'abandonnent.

Tel qui comptait améliorer son sort en ayant recours à l'emprunt, s'est vu en peu d'années obéré par les intérêts et réduit à manger le pain du servage, après avoir été son propre maître.

La facilité des emprunts est le grand fléau qui décime nos campagnes.

Les prêts hypothécaires étaient gênants, entourés de formalités coûteuses; on prend maintenant un moyen plus expéditif: on a recours aux banques. C'est là que l'abus est terrible.

Non-seulement on s'endette jusqu'aux limites de son propre crédit, mais on compromet son voisin, son ami au moyen d'endossements. Nous connaissons certaines localités où le quart des propriétaires sont ainsi enchaînés par des endossements réciproques qui ne pourront finir autrement que par faire des ruines.

Certains banquiers sont, à ce sujet, d'une conduite regrettable. Les banques n'ont jamais été créées ou autorisées pour prêter à la classe agricole, pour avancer des fonds sur des valeurs remboursables à longs termes ou qui continuent à être renouvelées des années durant. Tel n'est pas le but assigné à ces institutions financières, qui sont destinées spécialement à venir en aide au commerce et à faciliter les échanges au moyen d'avances purement temporaires.

Tout ce qui tend à faciliter le cultivateur qui veut s'endetter est un détriment pour le pays et l'abus du crédit est la principale cause du dépeuplement de nos campagnes.

Les dettes, voilà l'ennemi!

Le développement du Canada. — Le 1er juillet 1892, était le vingt-cinquième anniversaire de l'établissement de la Confédération canadienne.

Depuis le 1er juillet 1867, le pays a fait assurément des progrès remarquables.

Il n'y avait alors dans le pays qu'un seul chemin de fer, celui du Grand-Tronc. Depuis nous avons successivement inauguré l'Intercolonial, le Lévis et Kennébec devenu le Québec-Central, le Québec et Gosford devenu le Québec et Lac St-Jean, le chemin de fer du nord devenu le Pacifique, le Québec et Montmorency, le Témiscouata, etc.

Une ligne de steamers reliait le Canada à l'Europe ; aujourd'hui, il y en a une dizaine.

Le service des postes s'est démesurément agrandi de même que celui du télégraphe.

La prairie s'est colonisée à pas de géants ; nous y avons vu surgir deux nouvelles provinces, Manitoba, et Keewatin, le reste du Nord-Ouest se diviser en quatre districts, autant de futures provinces, et s'organiser politiquement ; nous avons vu la Colombie britannique s'annexer à la Confédération.

Nous avons eu cinq gouverneurs anglais, lord Lisgar ou Sir John Young qui a succédé à Lord Monck, Lord Dufferin, le marquis de Lorne, Lord Lansdowne et Lord Stanley de Preston.

Depuis 1868 jusqu'à 1890 le commerce maritime du Canada se chiffre comme suit : par 2,104,009 tonneaux d'entrées et 2,215,312 tonneaux de sorties en 1868, contre 5,215,476 tonneaux d'entrées, et 5,112,809 tonneaux de sorties en 1890.

Les importations qui étaient de \$73,459,644 en 1868 se sont élevées à \$121,858,241 en 1890.

Les exportations représentaient une valeur de \$57,567,888 en 1868, et ont acquis une valeur de \$96,749,149, en 1890.

En 1875 le Canada avait 4,826½ milles de chemins de fer ; 1890, il en possédait 13,256 milles.

En 1868, le capital de ses banques autorisées, qui était de \$30,289,048, s'est accru jusqu'à \$59,569,765 en 1890.

En 1868, les dépôts dans les banques légalement constituées ne dépassaient pas \$32,808,103, tandis qu'en 1890 ils étaient de \$136,187,515, et pendant la même période l'escompte a augmenté de \$50,500,316 à \$195,987,400.

Dans les banques d'épargne, en mai dernier, les dépôts dépassaient la somme de \$95,000,000, ou près du double la somme des dépôts en 1868.

Exposition des produits canadiens à Chicago.— Le professeur Saunders, commissaire du Canada à l'exposition de Chicago qui aura lieu en 1893, a réussi à obtenir dans la bâtisse de l'agriculture un espace considérable. Le Canada aura dix mille pieds carrés pour son exposition de produits agricoles.

Pour la province de Québec, le Rév. M. Bruchésie, chanoine, et les honorables MM. Joly et Landry, ont été nommés commissaires conjoints avec l'hon. M. McIntosh, à l'exposition de Chicago. Une commission d'aviseurs sera aussi nommée. Le Rév. M. Laflamme, de l'Université Laval, sera le représentant de l'association minière de Québec, à Chicago.

L'hon. M. McIntosh partira la semaine prochaine pour Chicago, afin de voir au terrain réservé pour la province de Québec.

Il sera assisté par un comité de dix à douze membres bien qualifiés qui aviseront avec lui, au temps de l'exposition. Les premiers produits exportés sur le terrain de l'exposition seront les minéraux, puis les produits agricoles et les chevaux.

L'épée de Christophe Colomb à Chicago.—Après quatre cents ans l'épée que portait Christophe Colomb lors de sa grande découverte du Nouveau-monde, a fait retour en Amérique dont il est le fondateur. M. Robert Sritter, commissaire de l'Allemagne l'a apportée à Chicago ; cette épée appartient au musée de Salsbourg qui a bien voulu la prêter à M. Sritter pour qu'elle figurât à la grande exposition agricole.

Personnel du Collège de Ste-Anne pour l'année 1892-93.— Mgr C.-E. Poiré a été réélu de nouveau Supérieur du Collège. Nos félicitations les plus sincères à notre vénéré pasteur. Nous sommes aussi heureux d'apprendre la nomination de M. l'abbé C.-A. Collet comme vice-supérieur et directeur. La santé de M. l'abbé Collet est parfaitement rétablie maintenant.

M. l'abbé A. Taschereau, professeur de théologie et directeur des Séminaristes doit prendre un an de repos dans l'intérêt de sa santé ; son successeur n'est pas encore nommé. M. l'abbé A. Têtu devient procureur à la place de M. Ad. Michaud qui entrera dans le ministère cet automne. M. Têtu faisait la Rhétorique depuis plus de dix ans. Nous aimons à nous rappeler avec quel éclat il a professé pendant ces dix années si bien remplies. M. Ludger Dumais lui succèdera. M. G. Goudreau professeur de Troisième laissera Ste-Anne, envoyé par la corporation du Collège, pour aller faire des études spéciales sur la langue anglaise soit à Toronto, soit à Boston. MM. D. Pelletier et F. Têtu sont réélus préfets. M. Elzéar Dionne est nommé économiste et M. Aug. Boulet professeur de Belles-Lettres, puis quelques autres changements dans différentes classes.

— Deux élèves de Ste-Anne ont été ordonnés prêtres durant ce mois : M. Isidore Garon, de St-Denis de Kamouraska, ordonné le 3 juillet par Mgr Duhamel au "Précieux Sang" d'Ottawa ; M. Luc Castonguay de St-Roch des Aulnaies, ordonné à Sherbrooke le 10 par Mgr Racine. Ad multos et felices annos à nos jeunes amis.

Mardi dernier, M. l'abbé Luc Castonguay célébrait sa première messe dans sa paroisse natale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Tout le village était pavoisé.

La cérémonie a été des plus imposantes et des plus solennelles. M. Castonguay avait pour prêtre assistant M. Dion, curé de la Rivière-Ouelle ; diacre, M. Leclerc, curé de St-Roch ; sous-diacre, M. l'abbé A. Proulx, de Sainte-Anne.

M. l'abbé Dupuis fit le sermon de circonstance, et le chœur de l'orgue exécuta de superbes morceaux de chant.

Après la messe, somptueux banquet donné par la famille de M. Castonguay.

Grâce au zèle de M. le curé Leclerc, le succès de cette belle fête a été complet sous tous les rapports et ses heureux paroissiens en garderont à jamais le délicieux souvenir.

Forsan et haec olim meminisse juvabit.

CAUSERIE AGRICOLE

Des prairies artificielles.

Les prairies artificielles fournissent un fourrage plus abondant que les prairies naturelles, sur une même étendue de terrain ; elles en procurent dans des lieux où il n'en croît pas naturellement : ce qui par conséquent, favorise d'autant la multiplication des bestiaux de toutes espèces.

Les prairies artificielles servent de plus à faciliter l'assolement des terres, c'est-à-dire de les cultiver de manière à leur faire produire davantage en les épuisant moins.

Sans prairies artificielles, on ne pourrait donc faire de bonne agriculture, même dans les pays les plus abondants en prairies naturelles. Elles sont donc le fondement d'une fortune assurée pour tous les cultivateurs qui en établissent, lorsqu'ils savent en proportionner l'étendue à celle de leur exploitation. Aujourd'hui, elles procurent tout particulièrement l'aisance aux cultivateurs, s'ils savent encourager, comme il convient l'établissement d'une

fromagerie ou d'une beurrerie, afin d'en obtenir les meilleurs produits, pour que ces produits puissent être tout particulièrement recherchés par ceux qui en font le commerce avec les pays étrangers, et qui payent même le plus haut prix afin d'obtenir du fromage et du beurre de première qualité, et d'en assurer avec plus de sûreté la vente.

Une des questions souvent débattues à l'occasion des prairies, c'est celle de savoir dans quelles proportions les prairies artificielles doivent entrer dans une exploitation rurale. La localité dans laquelle on réside doit être notre guide ; l'établissement des prairies est subordonné à des circonstances qui motivent leur plus ou moins grande étendue ; les terrains très riches, n'ayant pas besoin de la même quantité d'engrais que ceux qui sont pauvres, n'ont pas besoin de la même quantité de bestiaux, et par conséquent les prairies naturelles ou artificielles doivent être d'une moindre étendue.

On peut donc établir, comme règle générale, que la proportion des herbages dans une exploitation doit toujours être en raison inverse de la richesse de la terre que l'on possède, ainsi que des autres ressources locales qui servent à la substance des animaux qu'il convient de garder pour tirer un meilleur parti de l'exploitation de la ferme.

La préparation du sol pour l'ensemencement des graines fourragères exige beaucoup d'attention. Comme nous l'avons déjà dit, il y a deux modes de semer : avec ou sans semence de grain. Le dernier mode, quoique peu employé, est préférable, parce que chaque graine fourragère aura la chance de profiter de la nourriture qui lui convient sans crainte que les racines des grains puissent nuire à la végétation des plantes fourragères en leur disputant la nourriture contenue dans le sol. En semant sans semence de grains, l'herbe poussera et deviendra touffue plus vite.

En tout cas dit M. Jenner Fust dans une réunion des membres de la Société d'industrie laitière, il faut commencer la préparation de la terre dans laquelle on se propose de semer les graines fourragères en la nettoyant parfaitement ; et pour cela, on ne saurait mieux réussir que par la culture de plantes-racines.

Voici la manière de traiter la terre forte qu'on rencontre ordinairement par ici :

Si la dernière récolte a été une récolte de grains, la dernière de la rotation, et qu'il s'y trouve du chiendent ou quelque autres mauvaises herbes, il

faut s'en débarrasser. Du moment que la récolte est enlevée et quelquefois même aussitôt que les quintaux sont faits on passe un bouleverseur sur le long et le large du champ, la herse et le rouleau pulvérisent la surface bouleversée et le râteau à cheval ramasse l'herbe et les mauvaises herbes qui portent des racines. On peut brûler ces mauvaises herbes ou les exposer aux rayons du soleil pendant deux ou trois jours ; ou mieux encore de les porter aussitôt qu'arrachées sur le compost, ayant soin d'y répandre alternativement une couche de chaux non éteinte, afin de détruire les graines mauvaises qui pourraient s'y trouver.

Après s'être ainsi débarrassé des mauvaises herbes, on doit le labourer. Si le sol est bien engraisé, on peut labourer aussi profondément qu'il est possible ; cependant il ne faut pas ramener du fond du sous-sol plus de deux pouces de terre.

Le printemps arrivé, on herse d'abord sur le long et le travers, et l'on passe le bouleverseur en dernier lieu ; ce labour devra être fait à la même profondeur que celui exécuté à l'automne précédent. Ce deuxième labour a pour effet d'amener à la surface du sol toutes les racines des mauvaises herbes qui ont pu échapper au nettoyage fait l'automne précédent ; il faudrait enlever ces racines et les transporter sur le compost plutôt que de les laisser dessécher sur le sol.

Lorsqu'on fait entrer les plantes fourragères avec les céréales, il est mieux d'y choisir l'orge, si la chose est possible.

Cependant quelque céréale qu'on préfère pour semer avec les fourrages, on ne doit jamais employer plus des deux tiers de la semence qu'il faudrait pour ensemer le champ sans ces fourrages, et les semences de ces deux sortes de plantes seront semées séparément, parce qu'elles ne doivent pas être enterrées à la même profondeur.

Il ne faut pas perdre de vue qu'une prairie n'arrive qu'après plusieurs années à un bon état d'entretien et de production, et qu'elle ne rend qu'autant qu'on lui donne.

Comme les prairies sont la base de toute exploitation agricole, il ne faut rien négliger après leur établissement, de les tenir en bon état d'entretien et d'amélioration. Des soins réguliers qu'on accorde aux prairies dépend tout le succès.

On doit utiliser les composts pour les prairies. Les plus fortes proportions qu'on trouve dans l'analyse des herbés des prairies étant en silice, potasse et

chaux, on doit en conséquence, par les engrais et les amendements chercher à restituer au sol les éléments qu'il perd. Les composts étant formés de curures de fossés, cendres de bois et chaux peuvent être un amendement convenable aux prairies pourvu que les plantes, etc., qui entrent dans ce compost, soient bien décomposées, pour qu'il n'y ait pas de semence de mauvaises graines. On peut, avec avantage, répandre sur les prairies et en quantité suffisante, par une matinée humide, du plâtre ; c'est l'engrais le plus prompt, le plus puissant et le plus économique.

Quand il s'établit des clairières dans les prairies le moyen le plus facile et le plus simple consiste à semer de la graine dans les places vides, après les avoir préparées à la recevoir.

Moyen d'avoir de beaux plants de fraisiers.

Pour avoir de beaux plants de fraisiers, il faut mettre en pépinière, à la fin d'août ou au commencement de septembre, les filets recueillis sur les pieds de trois ans. A cet effet, on laboure avec soin et l'on fume avec du fumier court le carré destiné à cette pépinière. On y trace des planches de quatre pieds de large, séparées par un sentier d'un pied ; on nivelle parfaitement chaque planche et l'on y étend un pouce de terreau ; on y trace des lignes longitudinales espacées de quatre pouces entre elles, et on repique sur ces lignes, un à un et à quatre pouces également de distance, les coulants du fraisier ; on arrose cette pépinière au besoin et on supprime les filets et les tiges florifères. Ce plant repiqué ainsi en pépinière, devient plus vigoureux et reprend plus facilement lorsqu'on le replante en place le printemps suivant.

Voici comment on opère pour la replantation : On prépare, comme nous l'avons dit plus haut, le terrain destiné à recevoir le plant ; on y trace des planches semblables. Sur chaque planche on trace quatre lignes : les deux des côtés à six pouces des bords, et les deux du milieu à un pied de distance des premières et entre elles. Les sentiers étant d'un pied, les premiers rangs des deux planches contiguës auront entre eux un intervalle de deux pieds. Les fraisiers seront plantés sur ces quatre lignes à douze ou quinze pouces de distance les uns des autres. Lorsque l'on a évité de repiquer le jeune plant en pépinière, on peut de suite le mettre en place en avril ou mai, de la même manière ; mais si ce jeune

plant est faible, on pourra planter deux pieds ensemble.

Par cette disposition donnée aux planches, il est facile de faire la cueillette des fraises sans marcher au milieu des fraisiers, ce qui est un avantage, car le piétinement bat la terre, dérange la mousse et fait perdre le fruit qui se trouve écrasé.

En cueillant les fraises, il faut avoir soin de le faire avec le pédoncule et le calice. Non-seulement cette manière est plus conforme à la propreté, mais encore il en résulte que la plante est débarrassée de parties vertes qui continuent à absorber une portion de sève, et nuisent pour cela à l'accroissement et à la fructification des nouvelles tiges.

Il est même bon de supprimer les tiges épuisées après qu'elles ont donné leur fruit, quand bien même elles auraient encore quelques mauvaises fleurs à leur extrémité. Cette suppression fait prendre plus de vigueur aux autres tiges, qui produisent des fraises plus belles.

De tous les menus fruits, les fraises étant les plus appréciées sur les marchés, il est avantageux de donner tous les soins nécessaires à cette culture pour en obtenir les plus beaux produits. Cette culture quoiqu'étant la plus payante, est cependant la plus difficile. C'est pour cela que les renseignements donnés touchant cette culture, devraient être rigoureusement suivis. On est amplement récompensé des soins accordés à cette culture.

Cailloux autour des arbres et arbustes fruitiers.

Souvent les grandes sécheresses causent des torts considérables aux arbres fruitiers ; et pour obvier à ces accidents, nombre de propriétaires de vergers ont l'habitude de garnir le pied des arbres d'un lit de petits cailloux. Le but de cette opération est de fixer au pied de l'arbre une humidité plus constante en s'apposant à l'évaporation, d'empêcher la terre de se durcir après avoir été battue par la pluie, et de permettre cependant à l'air atmosphérique de pénétrer souvent le sol moins tassé.

Un autre avantage qu'on peut espérer de cette opération, est d'éloigner des racines de ces jeunes arbres les vers blancs ou autres insectes, en ne laissant pas à nu autour de chaque plantation la terre fraîchement remuée et que les insectes ne manquent pas de choisir pour y déposer leur ponte.

On peut essayer ce procédé sur une partie des jeunes arbres que l'on plante ; et si l'on s'en trouve

bien, l'appliquer à tous les autres arbres et arbustes du verger. On peut aussi en faire l'application à l'égard d'arbres d'ornements qui d'ordinaire exigent un sol humide.

Moyen d'utiliser la tourbe.

Parmi les usages suivis pour son emploi, en voici un très profitable : On commence par briser et pulvériser la tourbe comme cela doit se faire toutes les fois qu'on veut l'employer comme engrais ; autrement sa décomposition serait trop lente. Après quoi, on en forme une couche d'à peu près trois pieds sur l'emplacement où on doit mettre le fumier. Les produits liquides qui découlent de ce fumier imbibent la tourbe, modifient ses propriétés et disposent à entrer en fermentation, à ce point que lorsqu'on la mêle à l'engrais qui est au-dessus, elle devient susceptible de fermenter et d'améliorer les sols argileux. Cette disposition est une des plus avantageuses que l'on puisse imaginer parce que la tourbe conserve les parties liquides de l'engrais en s'en imprégnant.

On opérerait mieux en ajoutant de la chaux à la tourbe pour saturer les acides qui s'y trouvent et en rendre la décomposition plus facile.

La tourbe est d'un emploi généralement plus avantageux sur les sols calcaires et siliceux que sur ceux dont la consistance est trop grande et qui ont le défaut d'être compactes, quoiqu'elle soit utile sur ces derniers, surtout lorsqu'elle a subi une longue fermentation. Bien émietée, on se trouverait bien de l'employer à des récoltes en végétation, en les répandant à la surface du champ.

Choses et autres

L'exposition provinciale à Montréal. — Cette exposition, sous le contrôle de la " Compagnie d'exposition de Montréal, " sera ouverte au public le 15 septembre, à 9 heures de l'avant-midi, et restera ouverte tous les jours de 7 heures du matin à 10 heures du soir, jusqu'au 23 septembre.

Ceux qui se proposent d'exposer seront admis sur le terrain pour faire leurs préparatifs, depuis le 5 septembre jusqu'au 14, de 7 heures du matin à 6 heures du soir.

Un grand nombre d'entrées ont déjà été reçues et plusieurs maisons importantes de commerce ont souscrit des sommes considérables pour être distribuées en prix aux exposants.

Les machines de l'agriculture seront mises en mouvement par l'électricité.

Des arrangements ont été faits dans le département de l'industrie laitière pour donner une exhibition parfaite des systèmes les plus modernes et des machines améliorées

pour la fabrication du beurre et du fromage. Ce département sera sous la direction de M. Frank Wilson, rue St-Pierre. Le comité de ce département se composera comme suit : D. A. MacPherson, président; et l'hon. M. G. H. Joly, A.-A. Ayer et S.-A. Fischer.

Les entrées pour les produits agricoles seront closes positivement le 1er septembre. Les chevaux soumis à l'exposition devront être sur le terrain du 10 au 19 de septembre. Les entrées pour les machines et engins seront closes le 1er août. La liste des prix sera publiée dans quelques jours et envoyée à ceux qui en feront la demande en s'adressant au secrétaire et gérant de l'exposition, M. S. C. Stevenson.

Le sel donné aux vaches. Les vaches laitières devraient constamment avoir accès au sel; pour cela il faut le laisser à leur portée, soit à l'étable, soit au pâturage; elles n'en prendront que ce qu'il leur faut. Il a été constaté par une série d'expériences que les vaches qui ne peuvent avoir accès au sel, donnent de quatorze à dix-sept pour cent moins de lait et d'une qualité inférieure. Avec la même quantité de nourriture, le lait des vaches n'ayant pas accès au sel surira vingt-quatre heures plus tôt que celui des vaches auxquelles on aura donné du sel.

Moyen d'obtenir de grosses fraises.—Le procédé suivant est employé en Angleterre dans la culture des fraisiers, pour obtenir de très gros fruits :

Pendant la première année de la plantation, on supprime tous les filants ou coulants, et toutes les fleurs.

Pendant la seconde année, on détruit encore les fleurs qui se développent au printemps; mais à la floraison suivante on ne laisse sur chaque tige, qu'une ou deux fleurs, et que quelques tiges sur chaque pied. Il faut avoir soin de retrancher les tiges qui sont faibles ou mal venantes. Par ce procédé fort simple, on obtient de très grosses fraises.

La durée des trèfles dans les prairies.—On se plaint du peu de durée des trèfles dans les prairies, et l'on ne saurait en attribuer la cause qu'au fait d'y laisser paître les animaux trop tard à l'automne. Outre le tort causé par le piétinement des animaux, ceux-ci, à cette saison de l'année, se trouvant à court de fourrages, broutent les trèfles jusqu'à la racine qui le plus souvent est mise presque à découvert, et les pluies suivies de fortes gelées, ne tardent pas à les faire périr. Pour cette raison, là où l'on cultive les trèfles, il serait mieux de ne pas y mettre les animaux après le 1er octobre, afin de leur laisser le temps de prendre assez de force pour qu'ils puissent résister à la température de l'hiver.

Seconde pousse du trèfle.—Grand nombre de cultivateurs ayant réussi à obtenir une bonne pousse de trèfle, sont souvent indécis quant à la manière de l'utiliser, soit exclusivement à l'alimentation du bétail, ou le laisser mûrir pour en obtenir en même temps la graine. A moins qu'on puisse obtenir cinq minots et plus de graines de trèfle par arpent, il vaut mieux le couper avant son entière maturité, car dans le cas où il faudrait retarder la fauchaison pour obtenir la graine, les tiges auraient grandement perdu de leur valeur nutritive.

A présent que l'on est en voie d'établir des silos dans toutes les paroisses, il vaudrait mieux couper la seconde récolte de trèfle lorsqu'elle est en pleine floraison, et de l'utiliser à l'ensilage, en mélange avec le blé-d'indé. Cette addition de trèfle ajouterait grandement à la bonne qualité de l'ensilage.

Action du sel sur le foin et la paille.—Lorsqu'on rentre les fourrages et les foins bien conditionnés, on répand sur chaque couche de foin ou de paille que l'on met au fenil, de une livre à une livre et demi par chaque cents livre, avec la main ou avec un érible. Si ces fourrages étaient mal conditionnés, ou chargés de lèches, joues ou autres plantes analogues, il faudrait doubler et même tripler la dose de sel, et les animaux mangeraient ces derniers fourrages ainsi salés.

— Si vous avez des crampes, si vous avez des coliques, si vous avez la diarrhée, ou si vous avez aucune maladie d'été, — et vous devrez vraisemblablement souffrir de cette façon, avant que la saison accablante soit expirée, — achetez une bouteille de *Pain Killer Perry Davis*, et soulagez-vous de suite, après une ou deux doses. En soignant les attaques graves de choléra, frottez les boyaux avec du Pain Killer—Vingt gouttes de la médecine étonnante de M. Devis guériront un enfant des pires cas de colique. Une bouteille de Pain Killer peut être achetée à toute pharmacie recommandable. 25 cts. les grosses bouteilles nouvelles.

RECETTES

Moyen de prolonger l'existence de plusieurs plantes annuelles.

Il est possible de multiplier, autrement que par le semis, la plupart des plantes annuelles; voici comment on pratique ce moyen : Il consiste à couper, aussitôt après la défloraison, l'extrémité des rameaux des plantes qu'on veut multiplier. Peu de temps après, on fait des boutures avec les nouvelles pousses que l'entêtement de la plante aura fait produire.

En appliquant ce procédé fort simple à plusieurs plantes annuelles, on obtient le même résultat que si elles étaient vivaces. Indépendamment de l'avantage très grand que l'on aura d'avoir des fleurs plus tardives, on trouve celui non moins important de conserver des variétés précieuses que le semis ne reproduirait pas.


Conserve des tomates.

Choisissez les tomates très mûres et très saines. Placez-les dans une bassine à confiture, sur le feu. Lorsqu'elles auront à peu près rendu toute leur eau, retirez-les et passez à travers un tamis bien propre, placé au-dessus d'une terrine; si vous n'avez pas de tamis pour cet usage, passez vos fruits dans un linge humide. Mettez-les ensuite réduits dans la bassine jusqu'à ce qu'elles aient acquis une bonne consistance. Versez dans des petits pots et bouchez soigneusement.

Une légère couche d'huile d'olive, mise dans chaque pot, intercepterait complètement le contact de l'air et empêcherait la conserve de moisir et de s'altérer.

SÛRES

PILULES VÉGÉTALES
SUCRÉES



DE BRISTOL

PROMPTES

FACILES À PRENDRE

INFAILLIBLES

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1892—Arrangement pour la saison d'été—1892

Le et après lundi, le 27 juin 1892 les trains de ce chemin partiront de la Station de St-Anno (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis (accommodation).....	24.18
Pour Lévis (Express).....	1.49
Pour Lévis (accommodation).....	9.05
Pour la Rivière-du-Loup [accommodation].....	10.38
Pour St-Jean et Halifax (Express).....	5.10
Pour la Rivière-du-Loup (Accommodation).....	22.24

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef
Bureau du chemin de fer.
Moncton, N. Bk., 27 juin 1892.

FEUILLETONS A VENDRE
AU

Bureau de la "GAZETTE DES CAMPAGNES"

Les secrets de la Maison Blanche.....	15 cts.
La fille du Marquis.....	20 "
Lucie de Poleymioux.....	15 "
Les empoisonneurs.....	15 "
L'exilé.....	15 "
Le supplicié vivant.....	15 "
La charrue et le comptoir.....	15 "
Les compagnons de minuit.....	20 "
Les volontaires américains.....	15 "
Les forestiers du Michigan.....	15 "
Le Loup blanc.....	15 "
Les Robinsons de Paris.....	15 "
Les jours sanglants.....	15 "
Le petit chien noir et autres légendes.....	15 "

NOTIONS D'AGRICULTURE

PAR
J.-E. POULIOT

A vendre à ce bureau. — Prix 50 cents en librairie, 60 cents par la malle.

N. B.— On le trouve chez les libraires de Québec.
19 mai, 1892, 1 an.

A vendre
au
Bureau de la "GAZETTE DES CAMPAGNES"

VADE-MECUM DE L'ENSILEUR

Résumés des différentes méthodes de conservation des fourrages verts d'après les dernières expériences et enquêtes française-anglaise-américaine.

Prix : \$1

Par Gaston Jacquier

Membre de la Société des Agriculteurs de France et de l'Association française pour l'avancement des sciences, Secrétaire de la Société d'Agriculture de Grenoble.

Scientific American
Agency for

PATENTS

CAVEATS,
TRADE MARKS,
DESIGN PATENTS
COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to
MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK.
Oldest bureau for securing patents in America.
Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly \$3.00 a year; \$1.50 six months. Address **MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York.**

SAY! BEE-KEEPER!
YOU ARE

Send for a free sample copy of **ROOFTS** (randomly illustrated) and **THE BEE-KEEPER'S SUPPLIES** (illustrated) in **BEE-CULTURE** (10 pages) and **THE BEE-KEEPER'S SUPPLIES** (illustrated) in **BEE-CULTURE** (40 pages). **FREE** for your name and address on a postcard. **A. B. COOPER, BEE-CULTURE, 400 South-Columbian Bldg., Wash. D. C.** Address **A. I. ROOT, Medina, O.**

CONDITIONS D'ABONNEMENT

A LA

GAZETTE DES CAMPAGNES

Le prix d'abonnement est de une piastre par an. L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, et on ne s'abonne pas moins, que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné, par écrit, au Bureau du sousigné, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés.

Tout ce qui concerne l'administration doit être adressé à

HECTOR A PROULX, Gérant